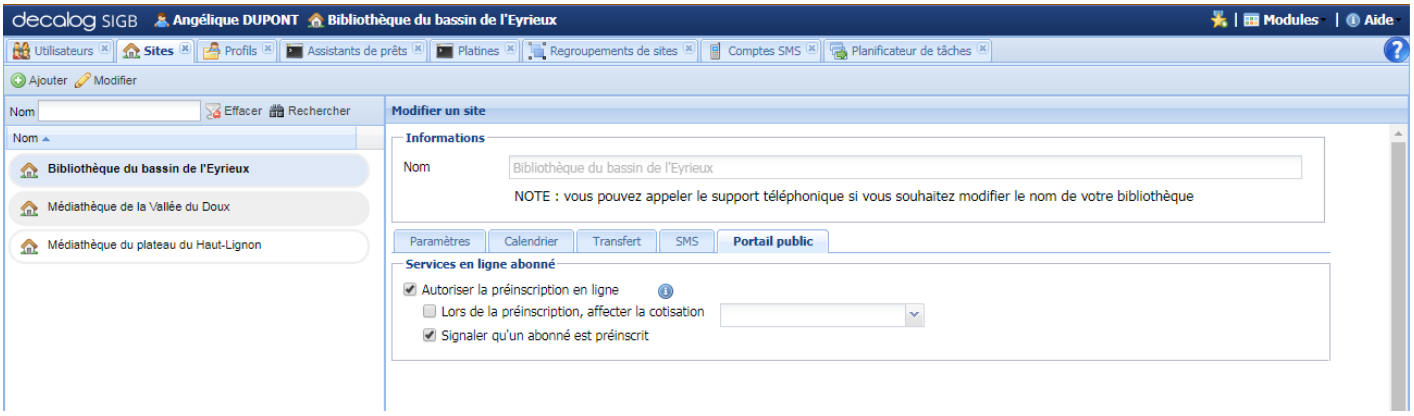
7. Portail public : préinscriptions en ligne

Important : cette fonctionnalité est disponible uniquement pour les clients disposant de Decalog Portail Pro/Essentiel (version 2.10).

Cette option n\'est pas activée par défaut sur Decalog SIGB : pour en disposer, il suffit de transférer la demande au service support Decalog SIGB (via https://support.decalog.net) qui activera gratuitement l'option sur la base. Il est ensuite nécessaire d'activer l'option sur le(s) site(s) concerné(s) depuis l'administration du réseau côté SIGB. Cette activation côté SIGB engendrera l'apparition des fonctionnalités liées aux préinscriptions sur Decalog Portail Pro.

L'activation de l'option « Préinscription en ligne » par Decalog entraîne l'apparition d'un onglet « Portail Public » dans Administration du réseau > Sites :

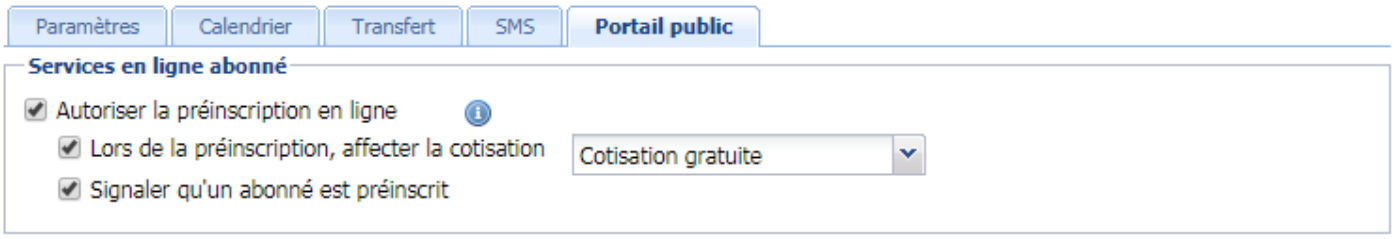


Pour un réseau de plusieurs bibliothèques : il est ainsi possible, pour chaque site, de choisir ceux qui permettront aux usagers du portail de se préinscrire dans leur bibliothèque.

La préinscription en ligne d'un usager depuis le portail créé dans le SIGB une fiche abonné (avec un code-barres aléatoirement généré), éventuellement signalée par une mention « Abonné préinscrit » (facultative). Le mail d\'activation du compte abonné est automatiquement envoyé à l\'usager qui vient d\'envoyer le formulaire.

A noter : si Decalog a activé l'option « Préinscription en ligne » mais qu'aucun site du réseau n'a choisi de l'activer sur son site, les options relatives à la préinscription ne seront pas visibles sur Decalog Portail Pro.

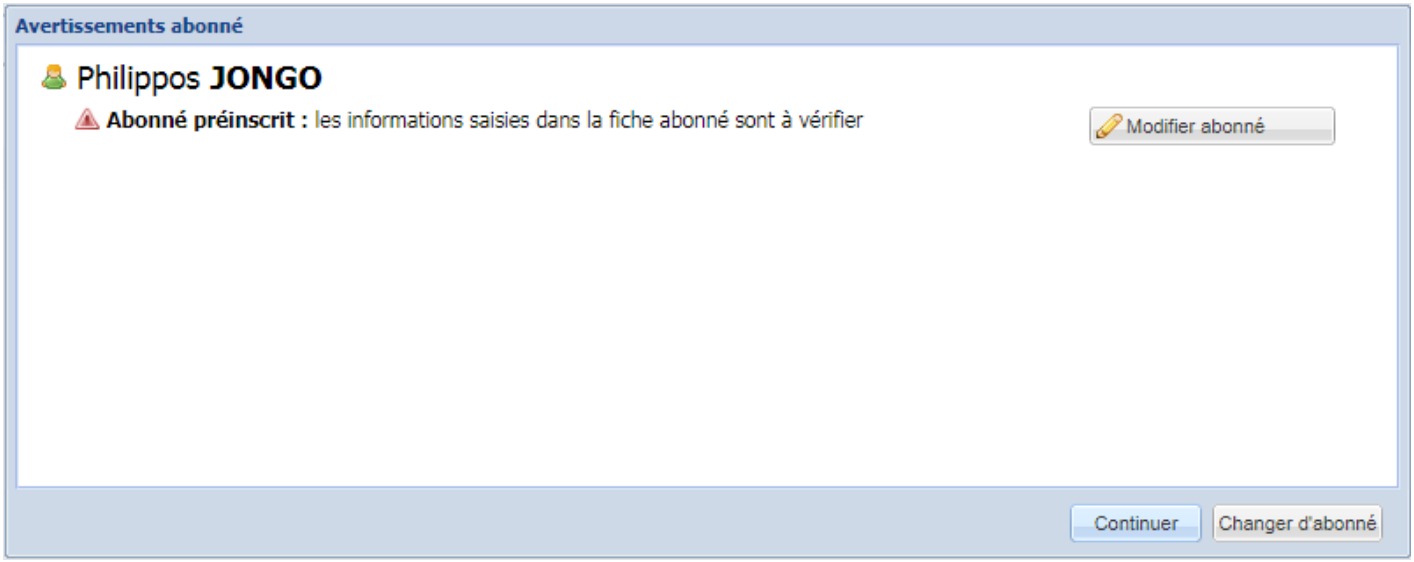
Lors de l'activation de l'option sur le site, deux options supplémentaires sont disponibles côté SIGB :



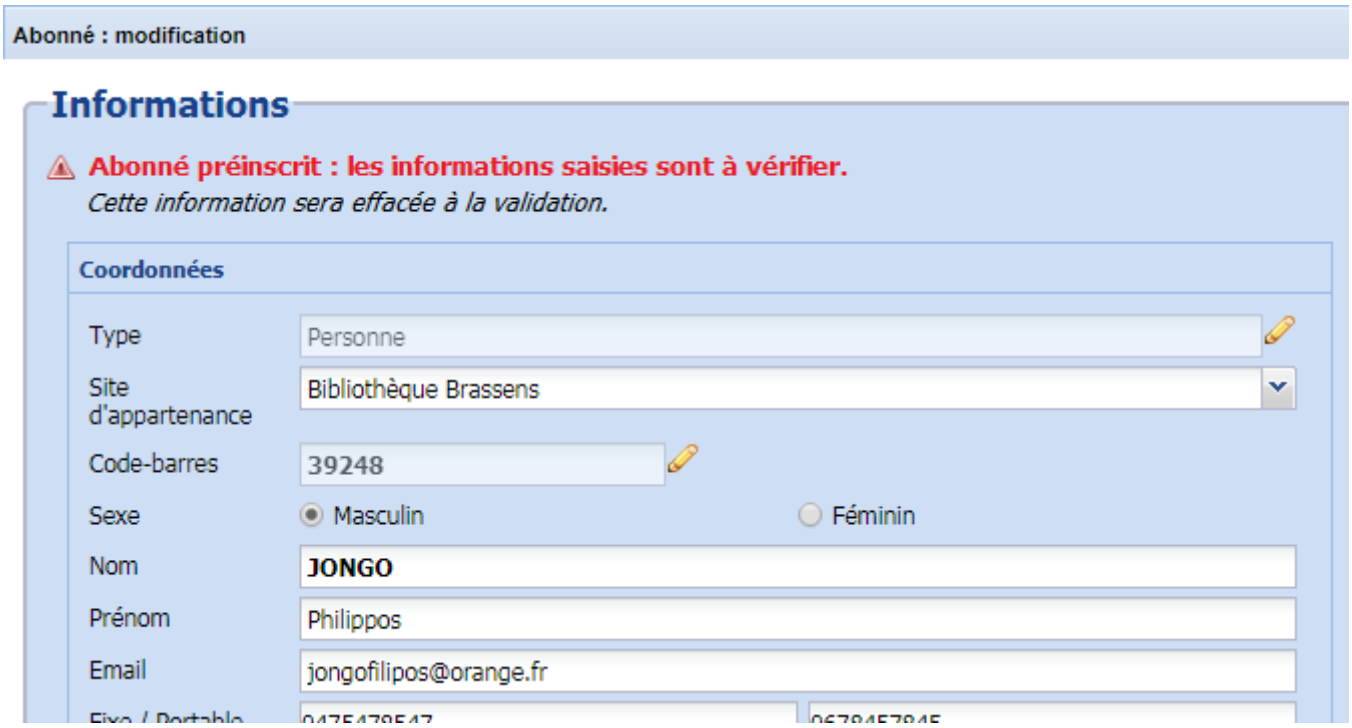
- Sélection d'une cotisation lors de la préinscription de l'abonné : il peut s'agir d'une cotisation créée spécialement pour les abonnés préinscrits, leur permettant de bénéficier de droits au prêt et à la réservation réduits, ou bien d'une cotisation habituellement utilisée à la bibliothèque. L'abonné peut ainsi éventuellement avoir accès directement aux services proposés par la bibliothèque : il pourrait ainsi réserver un document, et finir son inscription au moment où il viendrait retirer le document réservé.

Si cette option n'est pas cochée, l'abonné sera seulement préinscrit sans avoir de cotisation renseignée sur sa fiche. Si l'option est cochée et qu'une cotisation payante a été sélectionnée, l'abonné pourra se préinscrire et une dette sera automatiquement ajoutée sur sa fiche abonné.

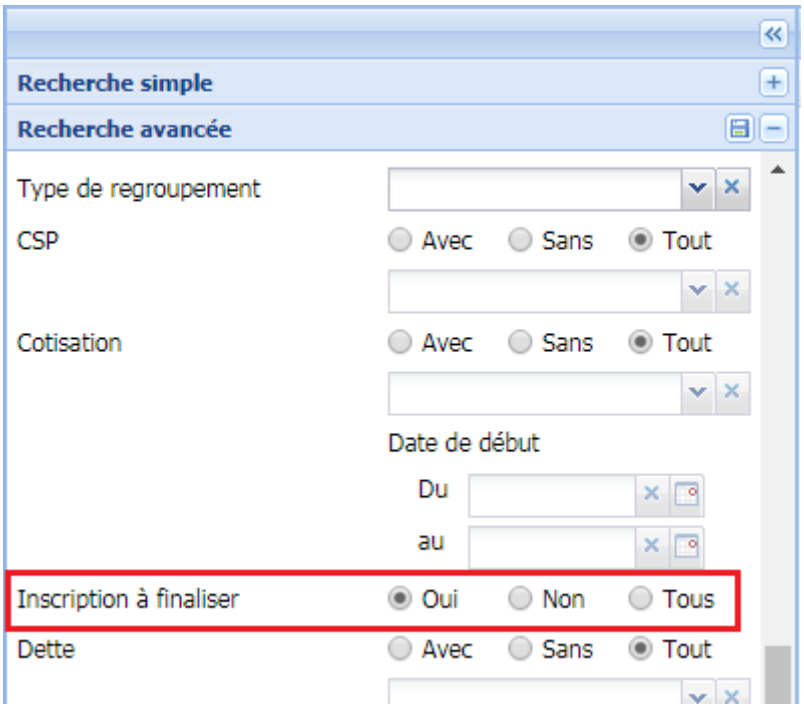
- Signalement d'un abonné préinscrit : le fait de cocher cette case permet d'avertir l'utilisateur professionnel que l'abonné s'est préinscrit et que sa fiche doit donc faire l'objet de vérification. et/ou de compléments. Ce signalement est affiché :
  - En prêt-retour :



-
  - Sur la fiche abonné :



Si cette option n’a pas été sélectionnée, les abonnés préinscrits ne seront pas explicitement signalés mais pourront toujours être retrouvés à l’aide du critère de recherche « Inscription à finaliser », accessible depuis la recherche avancée dans l’onglet Abonnés :



La partie paramétrage du formulaire de préinscription est accessible côté Decalog Portail Pro (se référer au récapitulatif des mises à jour portail pour plus d’informations à ce sujet).

Created 2026-07-03 15:04:51 UTC by Admin
Updated 2026-07-03 15:04:52 UTC by Admin